

Journal de ce qui s'est passé en Cévennes et en Vivarais, lors des attroupements masqués et armés, dissipés par M. de Dampmartin, commandant de la ville et département d'Uzès et de St-Ambroix.

Il est nécessaire de prévenir que la misère des temps, le manque de récolte dans tous les genres, l'exprit processif qui règne dans ce pays-là, la conduite des procureurs et des gens d'affaires, qui ont réussi à s'enrichir aux dépens des paysans, sont les premiers et seuls motifs des troubles qu'il y a eu en 1783.

Dez le mois de juin 1782, il parut une bande de masques au Malpas, sur le chemin des Vans à Bannes, qui arrêterent un diné, que fesoit porter un avocat, nommé par M. le comte du Roure pour être juge de Bannes ; ils firent signe au juge et aux procureurs de s'en retourner, ce qu'ils firent et les masques mangèrent le diné.

Environ huit jours après, deux procureurs des Vans allant à l'audience à Bannes, furent au même lieu accueillis de quelques coups de fusil, toujours par des gens masqués ; ils retournèrent bien vite sur leurs pas.

On ne fit pas grand cas de ces deux levées de boucliers ; tout paroissoit tranquille ; mais dans le mois de janvier 1783, on tenoit des propos, on disoit qu'il falloit brûler les papiers des procureurs et on les en menaçoit dans toutes les occasions.

Le 30 de janvier, à neuf heures du matin, trente trois masques armés entrèrent dans la ville des Vans ; ils furent directement chez le Sr Monteil, procureur, mirent des sentinelles aux avenues de sa maison, deux à la porte, et montèrent à son cabinet ; ils lui demandèrent 2000 l. et ses papiers ; celui-cy leur dit qu'il n'avoit que 12 l., qu'il leur donna et les conduisit dans son étude ; ils y trouvèrent un louis qu'ils prirent et tous les papiers qu'ils emportèrent dans des draps hors de la ville et y mirent le feu ; pendant ces expéditions les esprits se remirent un peu de leur peur ; on ferma les portes de la ville et ils ne purent entrer après le déjeuner qu'ils firent sur la promenade de la Grave, exactement à la porte de la ville ; en se retirant, ils passèrent devant chez le Sr Roure, procureur, qui habite le fauxbourg ; ses portes étant fermées, ils tentèrent pas de les enfoncer et se bornèrent à tirer quelque coup de fusil à balles dans les fenêtres.

Pendant huit jours on n'entendit plus parler de rien, mais on sut qu'il y avoit des gens qui cherchoient à amener le peuple, à faire des recrues, qu'ils qualifioient leur bande du nom de troupe honnette du Vivarais et qu'on enrôloit tout ce qu'on pouvoit ; ils s'assemblèrent enfin et nommèrent des chefs et envoyèrent dans les meilleurs maisons de la paroisse de Banne et aux environs avec une lettre portant : "Le Sr XXX, donnera au porteur la somme de xx pour fournir à l'entretien et la subsistance de la troupe angloise, qui a pris les armes contre les procureurs". Chacun donna ce à quoi il avoit été taxé. L'argent fut employé à acheter de la poudre et des balles, et le 6 février leurs courses commencèrent ; une bande de 23 hommes furent chez le Sr Thomas, brûlèrent ses papiers sous ses fenêtres, brisèrent les armoires, les garde-robes, lui enlevèrent son linge, ses habits, ceux de sa femme, s'emparèrent de toutes les provisions de bouche et répandirent dans la cour toute son huile.

Le 7e, cette bande doublée fut aux Salles de Gravières, chez le Sr Masméjan, notaire ; ils firent l'éloge de sa probité, l'assurèrent qu'il ne lui arriveroit rien ni à ses papiers, lui dirent qu'ils venoient pour recevoir ce qu'il leur voudroit donner pour la subsistance de la troupe ; celui-cy les fit boire et manger et leur donna 12 l. ; de suite ils se transportèrent chez le Sr Ginoux, voisin du premier, se contentèrent de 24 s., et lui proposèrent de prendre parti avec eux, n'ignorant pas qu'il avoit été ruiné par les procureurs, mais celui-cy leur marqua son indignation et les renvoya. En allant des Salles au Masbousquet, ils rencontrèrent un nommé Costé, qui courroit à ce hameau pour avertir le Sr Castenier, procureur, de leur arrivée ; les masques s'en doutèrent, lui crièrent d'arrêter ; celui-cy n'en faisant rien, il lui fut tiré plusieurs coups de fusils, dont l'un le renversa ; ils le laissèrent sans le regarder, le croyant mort, et continuèrent leur chemin ; arrivés chez Castenier, ils lui demandèrent sa vie ou cent louis et ses papiers ; il sacrifia ces derniers, qui furent brûlés et s'emparèrent ensuite de tout le comestible de sa maison qu'ils trouvèrent et emportèrent tout le linge et les habits qu'ils purent.

Le 8 février, les masques furent inombrables ; on en rencontroit par tout ; ils en passa plus de cent dans la barque du Chapiscol, dont partie prit le chemin du Vivarais et partie celui de Chambonnas ; ils furent à Ponges, chez le Sr Morier, procureur ; sa maison fut investie ; ils le fouillèrent, lui prirent l'argent qu'il avoit sur lui, brûlèrent ses papiers et enlevèrent, selon leur usage, les provisions, le linge, habits, etc. De chez le Sr Morier, ils furent chez le Sr Deschanel, notaire et procureur ; celui-cy va au chef, lui donne quelque argent, invite la bande à déjeuner, les fait servir avec profusion et demande grâce pour ses papiers, ce qu'il obtint ; et ils se séparèrent très contents les uns des autres.

Cette bande arrive le soir au rendés-vous et se trouve forte de 140 hommes armés, couverts d'une chemise sur leur habit, nouée par une ceinture de corde, le visage barbouillé ou couvert d'une gase ou d'un filet noir ;

elle se rend à neuf heures du soir à la Blachère et va à la maison du Sr Salel, procureur ; [ils] enfoncent les portes, le détèrent caché dans du foin, lui enlèvent sa montre et cent un louis, brisent ses armoires, enlèvent son linge, ses habits, les provisions de bouche et brûlent ses papiers.

Le lendemain neuf, se trouvant trop nombreux pour vivre ensemble, et ne voulant pas émeuter contre eux le peuple, ils se séparèrent, firent encore des recrues et coururent le pays, où ils commirent les mêmes excès, en se vantant d'être assés nombreux pour attaquer même les villes fermées, ce qui fit prendre des précautions aux maires et consuls pour se mettre à l'abri de toute surprise. M. le comte de Périgord permit à ceux-cy de faire armer les bourgeois.

Les bandes des masque qui étoient aux environs de St-Ambroix écrivirent le dix à M. Toulouse, 1er consul ; ils lui exposoient la misère qui les accabloit, les griefs qu'ils avoient contre les gens d'affaires et les marchands de bleds, et le prévenoient que, si les uns et les autres ne leur faisoient passer deux mille cinq cens livres, ils viendroient 500 ravager les greniers, les études et la ville. Le maire leur fit répondre que ce n'étoit pas ainsi qu'ils obtiendroient des secours, qu'il ne les craignoit pas et qu'ils s'exposoient à courir les plus grands risques.

Le 10 au matin, 50 grenadiers du régiment de Piémont arrivèrent à St-Ambroix ; demi-heure après, les masques s'approchaient pour insulter la ville ; l'apparition des soldats les fit bien vite fuir, surtout les voyant venir au devant d'eux, suivis de la majeure partie de la bourgeoisie ; ils se retirèrent du côté de St-Brest (Saint-Brès, Gard) ; ce fut là que le vicaire de St-Ambroix, nommé Gesneston, fut les cathéchiser ; ils le reçurent avec respect et lui retracèrent leurs doléances ; celui-cy les exhorta à se retirer et à mettre bas les armes ; il leur offrit sa bourse et sa montre qu'ils ne voulurent pas accepter.

Le 11, 25 grenadiers des 50 arrivés à St-Ambroix partirent pour les Vans ; ce même jour, les masques furent à St-André de Cruzeières, y rançonnèrent les Srs Lèbre et Grafaud, notaires et procureurs, sans aller à leurs maisons, crainte (dirent-ils) d'épouvanter leurs femmes ; ils les envoyèrent chercher au cabaret et les forcèrent de capituler avec eux : Lèbre pour 36 l. et Graffaud pour 18 l. ; ils assurèrent l'un et l'autre que, quant même ils auroient été chez eux ; ils n'auroient pas touché à leurs papiers, les reconnaissant pour des très braves et honnettes gens.

Le 12 à minuit, un courier de M. le Comte de Périgord arriva à M. de Dampmartin à Uzès et lui porta l'ordre de prendre 150 hommes de sa garnison du régiment de Piémont et d'aller joindre les 50 grenadiers de ce régiment, arrivés le 10 et le 11 à St-Ambroix et aux Vans ; cet officier partit le 13 à 7 heures du matin et arriva le même jour à St-Ambroix. Sa marche ne fut que pénible ; ils ne rencontrèrent pas un masque ; ceux-cy le même jour furent chez le Sr Channac au nombre d'environ cinquante ; le fils de la maison, qui étoit avec ses ouvriers, les quitte, va au devant d'eux, tâche de calmer leur fureur ; ils lui demandent 25 louis ; il n'en avoit qu'un qu'il leur donna ; furieux, ils le font mettre à genoux, lui disent de se recommander à Dieu, le couchant en joue, par réflexion le font relever, se font conduire à son étude, lui permettent d'en retirer les papiers les plus essentiels, prennent les autres, les brûlent devant lui, enfoncent les armoires, y prennent tout ce qui leur convient en linge, habits, meubles, etc., et s'emparent de toutes les provisions comestibles ; de là, ils vont chez le Sr Bérard, notaire du même lieu, qui croyait ses papiers en sûreté, n'étant pas procureur ; ils lui demandèrent quatre louis qu'il n'avoit pas ; il court les chercher dans le village et, pendant ce tems, on brûle ses papiers et ses registres.

Ce même jour 13, une bande d'environ 15 capitulèrent et posèrent leurs armes au moyen de 54 l. qu'on leur donnat ; ce fut au moment que M. de Dampmartin arrivoit à St-Ambroix ; mais, quelques heures après, on fut instruit qu'en se retirant ils avoient rençonnés plusieurs particuliers.

Le 14, M. de Dampmartin, ayant laissé 50 hommes à St-Ambroix, en partit à 6 heures du matin avec 125 pour se rendre aux Vans ; il faisoit un tems affreux, une pluye à verse ; arrivé à Banne, il y prit des renseignemens et sût que, ce même jour, cinq cens hommes devoient se rassembler pour forcer et piller la ville de Vans, afin de punir les habitans de ce qu'ils avoient fermé les portes lors de l'expéditions qu'ils avoient faite chez le Sr Monteil ; cette nouvelle hâta sa marche ; la pluye cesse ; le tems se lève et, vers onze heures, il arrive au haut de la descente des Vans sans rien voir ni rien appercevoir qui aye trait à ces gens-là, qui dans le même instant se rassembloient dans la prairie de M. de Casteljou, à une portée de fusil des Vans, mais située de façon qu'on n'i voit ce qui s'i passe que lorsqu'on y est dedans ; c'est là où les prétendus chefs les mettaient en bataille, donnant à chacun ses ordres, et [on] finit en leur disant : "Courage mes amis, bientôt la ville des Vans sera en notre pouvoir ; je vous la livre au pillage et je ne me réserve que les maisons des Mrs Chambon, Lahondés et Colomb." Il se met à leur tête et marche. M. Muttet, lieutenant de grenadiers du régiment de Piémont, fait prendre les armes à ses 25 grenadiers, en place six à la petite porte du côté de Chauves, avec ordre de faire sur ces [gens] là, s'ils veulent y entrer et se place quelques pas en arrière ; les masques s'i présentent ; mais voyant les grenadiers, ils tournent la ville pour gagner celle

de La Grave. M. de Muttet laisse là ses six grenadiers, traverse la ville, va sortir par ladite porte et marche au devant des masques, qui s'arrêtèrent, voyant venir à eux les grenadiers, auxquels s'étoient joints deux soldats invalides, qui se sont conduits avec la plus grande vaillance et intrépidité ; cet officier envoya son tambour demander aux masques qu'est-ce qu'ils vouloient ; ils répondirent qu'il leur falloit 4 procureurs qu'ils nommèrent. - "Qu'en voulez vous faire ?" - "Nous les pendrons et nous nous retirerons." - Cet officier leur répondit qu'il étoit là pour les deffendre et il chercha à gagner du tems, instruit que M. de Dampmartin, commandant d'Uzès, arrivoit avec 125 hommes du régiment de Piémont. Son attente ne fut pas déçue ; cet officier parut au moment où ses gens l'attendoient le moins ; il eût pu tomber sur eux et en faire une boucherie, mais il préféra les laisser sauver ; ils gravirent avec une rapidité étonnante la montagne voisine et virent défiler la troupe, sans oser l'insulter. Deux heures après, ils écrivirent à M. Chalmeton, juge des Vans, pour lui demander les quatre mêmes procureur ; celui-cy leur fut envoyé avec M. Muttet par M. de Dampmartin pour les engager à se retirer et à poser les armes ; ils promirent le premier article et non le second ; ils se séparèrent effectivement, mais se mirent par petites bandes de 15 à 20 ; une d'entre elles tira plusieurs coups de fusil chez le Sr Gautier, marchand quincallier d'Alais, qui partoit des Vans pour Joyeuse ; le sifflement des balles l'effraya tellement qu'arrivé, il fut obligé de se faire saigner.

Environ 100 de ces masques passèrent, le même soir, la barque du Chapicol, et 15 d'entre eux se firent donner à manger et à boire chez ledit Salet, où précédemment ils avoient été. Un pareil nombre fut à Banne chez le Sr Marron, procureur ; ils brûlèrent ses papiers, pillèrent sa maison et l'accablèrent d'injures et d'invectives.

Le samedi 15, malgré la promesse qu'ils avoient faite, les masques s'attroupèrent de nouveau ; mais instruits que M. de Dampmartin marchoit contre eux, ils se divisèrent bien vite et se répandirent dans le pays ; ils tombèrent chez les particuliers pour avoir des vivres ou de l'argent ; 45 furent chez ledit Salet, de Montel, paroisse de St-Jean des Bancs, riche ménager ; celui-cy leur offrit à boire et à manger ; ils lui prirent 78 l. en argent, toutes les provisions et pillèrent tous ses effets.

Quinze d'eux, furent dans le même tems chez le Sr Boisson, de Vagnas, notaire et féodiste, dans l'intention de brûler ses registres et papiers. Le curé de la paroisse en étant instruit, s'i rendit et les pèrora pour tâcher de les dissuader ; ils demandèrent 300 l. ; cet homme ne les avoit pas ; le curé leur donna 4 louis ; ils obligèrent encore le notaire à payer la dépense qu'ils furent faire au cabaret de ce village ; leur intention étoit d'aller à Barjac, dont ils prirent le chemin ; mais M. de Dampmartin avoit mis, ce même jour, cette ville en sûreté ; il y avoit envoyé un lieutenant et 30 hommes. Voyant des troupes, ils filèrent le long de la ville et gagnèrent Pierregras, hameau de St-André-de-Crusières ; ils alloient enfoncer la porte du Sr Lèbre ; la Dame la leur ouvrit bien vite et leur représenta qu'ils étoient déjà venus chez elle ; ils se bornèrent à manger ce qu'ils trouvèrent dans le buffet ; une autre bande de 20 se transportèrent le même jour à Ponge, et, instruits que le Sr Moriés avoit acheté et mis chez un de ses voisins 20 salmées de grains, ils les voulurent, se les firent remettre et les emportèrent. Une autre bande d'environ 20 fut le 16 à Dorbons, paroisse de St-Ginès, chez le nommé Joanneur, et lui enlevèrent l'argent d'un troupeau de moutons qu'il avoit retiré la veille.

Ce même jour, M. de la Boissonnade, revenant chez lui, fut attaqué par deux masques, qui lui demandèrent la bourse ou la vie et lui prirent neuf livres qu'il avoit dans sa poche ; ceux-cy l'avertirent qu'ils alloient en grande bande arriver chez lui, ce qui le détermina d'envoyer à Berrias, chez M. de Malbos, le prier de venir à son secours et de lui mener des habitans pour le deffendre, ce que celui-cy fit ; il arriva avec 20 hommes armés ; ils se mirent en état de défense. Mais personne ne parut. M. de Malbos retourna chez lui avec la majeure partie des habitans de Berrias. Vers les onze heures du soir, M. de la Boissonnade fut instruit que 2 masques s'étoient réfugiés dans une maison voisine ; il prit trois hommes avec lui et les reconnut pour ceux qui l'avoient attaqué ; il les prit, les fit lier et garoter et mener chez lui, d'où il renfoya de suite à M. de Malbos, qui vint avec tous ses gens ; ces MM. conclurent de les traduire aux Vans ; ils partent après minuit, se font escorter par douze hommes, passent par des chemins détournés, mais arrivés au pont de la Bane, à demi quart de lieue de Vans, ils y trouvèrent environ 60 masques, qui leur enlevèrent les prisonniers. M. de Dampmartin envoya le lendemain un détachement d'un sergent et 20 soldats à Berrias.

Le 17, une bande de quinze à vingt furent chez le Sr Castanier, de Bedous, paroisse d'Aujac, brûlèrent les papiers de ce féodiste, brisèrent les armoires et pillèrent tout ce qu'ils purent ; le Sr Deleuze, avocat habitant le même lieu, craignant qu'ils ne se conduisirent de même chez lui, fut les trouver au cabaret, leur fit donner à boire et à manger et 48 l., que le cabaretier lui prêta.

Ce même jour, M. de Malbos étant chez M. de la Boissonnade, on vint lui dire que des masques le demandoient ; il y va armé de son fusil ; 4 masques viennent au devant de lui armés aussi, le saluent et lui disent : "Nous avons appris que M. de la Boissonnade a été arrêté et volé hier au soir par deux masques. Cette nouvelle nous a mis au désespoir ; nous pouvons vous assurer que, quant nous, nous sommes armés

contre les procureurs à cause de leur injustice ; nous n'avons jamais prétendu faire la moindre peine aux honnettes gens ; nous savons cependant que, parmi les recrues que nous avons été forcés de faire pour nous seconder dans notre entreprise, nous avons enrôlés beaucoup de mauvais sujets, qui ne se sont pas toujours conformés à notre intention. Aussi, nous les avons toujours blâmés et nous sommes indignés contre ceux qui attaquent votre ami. Nous venons de leur habitation où nous avons été pour les punir ; bien leur a valu d'avoir pris la fuite ; ils ne seroient pas à présent en vie ; leur perte étoit jurée."

M. de Malbos les exhorta à poser les armes, à se retirer chez eux, ce qu'ils promirent de faire ; ils étoient là au nombre de 35 ou 40. Dès le 16, M. de Dampmartin avoit fait enlever trois masques dans la paroisse de Gravières ; le 17, une bande va chez le Sr Bougagier, paroisse de Peiremale, et, quoique octogénaire, il n'essuya pas moins leurs brigandages ; ils l'assillèrent d'injures et dévastèrent sa maison, brisèrent portes et fenêtres, et emportèrent tous ses meubles. Cet homme fait courir après et, à force de prières, on lui en rend partie moyennant quatre louis. Ils passèrent ensuite chez le Sr Coste, procureur et voisin de Bourdagier ; il s'i contentèrent de quelque argent qu'il leur donna et lui demandèrent ses papiers qui lui fussent inutiles ; et ils les brûlèrent. Ce même jour, M. le chevalier de Vernède vint avertir M. de Dampmartin qu'une bande d'environ 20, qui dévastoient sa contrée, devoient souper dans un cabaret, au milieu des bois, et qu'il se faisoit fort de les faire arrêter, s'il vouloit lui donner un détachement d'un sergent et douze grenadiers, qui investirent la maison où cette troupe soupait. Le brigadier s'avance à la porte, qui étoit fermée, il frappe ; au qui va là, il répond ami. L'hôte refuse d'ouvrir, dit qu'il n'a personne et, comme on se dispose à enfoncer la porte, on entend crier aux armes ; et le moment d'après, on tira par la fenêtre trois coups de fusils sur les soldats, qui le leur rendirent avec usure. La porte enfoncée, on ne trouva personne ; ils s'étoient cachés sous le lit, dans les greniers à foin, où on les prit, ainsi que le maître de la maison ; le chef, procureur fiscal de Malbos, s'étoit caché dans le tuyau de la cheminée ; ils furent liés et garrotés et conduits aux Vans, où ils n'arrivèrent qu'à huit heures du matin du 18. Ce même jour, une autre troupe fut chez le Sr Martin, procureur, pillèrent et dévastèrent sa maison. L'enlèvement de cette bande fit assez impression pour faire poser les armes à la majeure partie de ces gens et, sous peu de jours, il ne fut plus question de masques dans le pays, que M. de Dampmartin parcouroit et fesoit parcourir par les troupes et maréchaussée qui étoient sous ses ordres. Le 15 de mars, M. de Dampmartin, allant à Bagnols pour y voir M. le Comte de Périgord, reçut une affiche, qui avoit été posée dans divers villages autour de St-Ambroix, qui indiquoit au peuple pauvre et qui avoit besoin de bled de se trouver sans armes, le 21 ou le 26, à St-Ambroix, munis de sacs seulement, et qu'on leur en donneroit. M. de Dampmartin s'i rendit à cette époque, après en avoir rendu compte à M. de Périgord. Il vit effectivement nombre de paysans, qui avoient eu la bonne homie d'y croire ; il les calma, fut assez heureux pour leur en faire donner à crédit à plusieurs d'entre eux et tout se passa tranquillement. Les secours, que M. l'évêque d'Uzès obtint du gouvernement, ayant permis de placer deux ateliers de charité, un aux Vans et l'autre à St-Ambroix, calmèrent les esprits, en fournissant au peuple de quoi subsister jusques à l'ouverture des travaux de la campagne, qu'une sécheresse avoit empêché d'ouvrir. Enfin, la pluye vint seconder les voeux du gouvernement, et tout rentra dans l'ordre accoutumée.

De nouvelles imprudences des gens d'affaire ont failli le troubler et ont forcé le gouvernement à envoyer sur les lieux une commission du Parlement, qui achèvera sans doute de l'y consolider.

Le 17 octobre, M. de Dampmartin reçut les ordres de M. le vicomte de Cambis pour se rendre aux Vans.

Le 18, la compagnie de grenadiers du régiment de Soissonnois est partie d'Alais pour St-Ambroix, le 20 à Vallon, le 21 à Villeneuve-de-Berg, où elle séjourna le 22 ; elle en partit le 23 avec les trois prévenus condamnés à mort et vint coucher à Joyeuse, le 24 aux Vans.

La compagnie des chasseurs de ce même régiment partit d'Alais le 20 pour St-Ambroix, le 21 aux Vans ; la moitié de cette compagnie fut le 22 à Joyeuse au devant des grenadiers ; elle y séjourna le 23 et le 24 ; le 25 elle battit l'estrade entre Joyeuse et les Vans ; le 24, je fus avec la demi compagnie des chasseurs à une lieue au devant des criminels.

Le 25, on lut la sentence de ces malheureux à neuf heures du matin. Je fis prendre les armes à deux heures et, après avoir placé des petits postes de la garnison sur les hauteurs et aux avenues des divers chemins pour découvrir s'il ne paroisoit point de gens armés, je donnai un sergent et douze grenadiers pour, avec les 4 brigades de maréchaussée, escorter les criminels. Je fis entourer par lesdits grenadiers l'échaffaud et je plaçai les chasseurs en bataille à 150 pas en arrière, à la tête desquels je me plaçai pour, en cas de désordre, pouvoir les porter où j'en aurais besoin.

On amena les malheureux faire amende honorable à la porte de la paroisse et, arrivés au lieu du supplice, on commença par y pendre La Billerie, procureur fiscal de Malbos ; on y roua Combe, des Assions, et Favant, de Malbos ; ils furent avant étranglés ; les troupes restèrent une demi-heure en place pour donner le tems à la populace de se retirer, et les douze grenadiers y demeurèrent jusques à ce que les bourreaux fussent été

exposer sur les divers chemins les cadavres.

Il y avait plus de 6.000 âmes à ces exécutions ; tous avaient l'air triste et consterné ; les procureurs et gens d'affaire de la ville et des environs, qui s'i étoient rendus en grand nombre, avaient l'air de la satisfaction répendue sur leurs visages. Je fis séjourner toutes les troupes et la maréchaussée le 26.

Le 27, la maréchaussée partit, chaque brigade pour sa résidence, et la compagnie des chasseurs pour St-Ambroix. Le 28, elle rentra à Alais et y joignit son régiment.

Le 28, je partis avec les grenadiers pour St-Ambroix et je les ramenai le 29 à leur régiment.

J'ai séjourné le 30 à Alais pour arrêter et voir les comptes de l'étapier et je suis rentré à Uzès le 31.

(Archives de l'Hérault, C.47, petit cahier de 27 pages)